

PROFESSEUR.e TERRITORIAL.e D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE Spécialité PERCUSSIONS

N° de poste : 447_PT

Famille(s) Métier : enseignement
artistique

Direction Générale de rattachement :
Développement Culturel, Educatif, Sportif et
Rayonnement

Direction : Culture

Service : Cité des arts

Équipe : Enseignement

Filière du poste : culturelle

Catégorie du poste : A

Cadre d'emplois du poste :
Professeur Territorial
d'Enseignement Artistique

Temps de travail du poste :
100%

Catégorie : sédentaire

La contribution, les enjeux portés par le poste au sein du service / de la collectivité

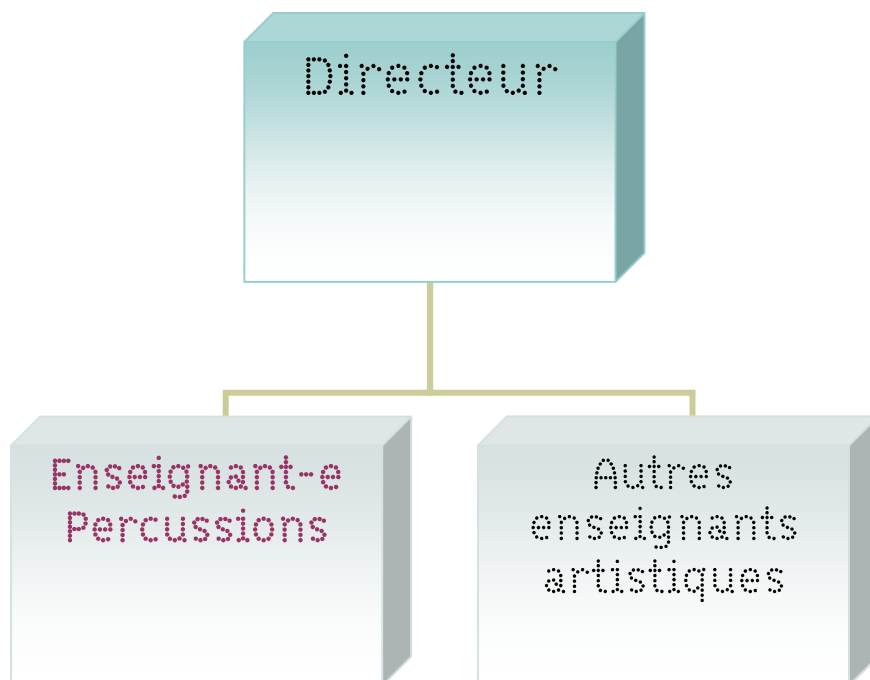
En cohérence avec :

- le Projet d'établissement de la Cité des arts,
- le Schéma National d'Orientation Pédagogique (SNOP),
- la Charte de l'Association Nationale des Écoles d'Art Territoriales (ANEAT),
- le Schéma Départemental des Enseignements Artistiques (SDEA)

Dans le respect des textes réglementaires nationaux régissant les établissements d'enseignement artistique, du règlement des études et des règlements intérieurs de la Ville de Chambéry et de la Cité des arts, le poste contribue :

- À l'accès de tous les publics à l'enseignement artistique spécialisé, de l'initiation jusqu'à la préprofessionnalisation
- À l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) tout au long de la vie auprès de publics diversifiés en lien avec des institutions partenaires (Éducation Nationale, petite enfance, établissements de soin, structures sociales et médico-sociales)
- À l'accompagnement et au développement de la pratique artistique en amateur
- À la fonction de pôle-ressource de l'établissement dans son territoire
- Au rayonnement de l'établissement dans les réseaux professionnels
- À l'engagement d'ouverture et de diversité culturelle porté par la Ville de Chambéry, en développant un projet contributif et inclusif

positionnement dans l'organigramme du service



Données générales chiffrées précisant le contexte d'exercice des missions

(Volume de dossiers traités, nombre d'usagers reçus, surface à entretenir, pics d'activité, etc..) :

- 143 élèves environ et 11 enseignants-es dans le département instruments polyphoniques du CRR, correspondant en moyenne à 10 ETP
- 5 disciplines présentes dans le département : piano (4 ETP), guitare (2 ETP), percussions (1 ETP), accompagnement musique (2 ETP), accompagnement danse (1 ETP)
- Pics d'activités : aboutissements des spectacles/représentations/projets, examens, semaine d'éducation artistique...

Le poste consiste en un temps complet, réparti comme suit :

- ✓ Face à face pédagogique (100% soit 16h hebdomadaires),
- ✓ Accessoire nécessaire aux obligations de service

MISSIONS ET ACTIVITÉS-CLÉS

- MISSION 1 / Assurer l'enseignement dans la discipline percussions
 - ✓ Amener les élèves à progresser au sein d'un parcours, de l'initiation jusqu'à l'accompagnement aux études artistiques supérieures
 - ✓ Animer des ateliers collectifs en percussions dans différentes esthétiques
 - ✓ Co-animer avec un-e collègue de Formation Musicale un groupe de FM percussions claviers à destination d'élèves du 1^{er} cycle
 - ✓ Préparer le contenu et le déroulé des séances grâce à la recherche ou à la production des ressources nécessaires, en s'appuyant notamment sur la médiathèque de la Cité des arts
 - ✓ Diversifier les situations pédagogiques

- ✓ Établir une relation de confiance et d'écoute, mettre les élèves dans des conditions favorables, seuls ou en groupe
 - ✓ Créer un esprit de groupe, donner envie de faire ensemble, en s'appuyant sur une pédagogie de projet
 - ✓ Transmettre un savoir, un répertoire et/ou des références adaptés aux élèves, et selon un rythme prenant en compte leurs capacités
 - ✓ Présenter les fondamentaux artistiques, techniques et théoriques
 - ✓ Expliquer, montrer, faire faire
 - ✓ Prendre en compte le projet des élèves et les différents contextes d'enseignement, les accompagner dans la définition de leur projet
 - ✓ Sensibiliser les élèves à la valeur des supports et des outils, de leur fragilité, initier à leur entretien
 - ✓ Sensibiliser les élèves à la prévention des risques liés à la pratique artistique (posture, niveau sonore, durée de travail, risques éventuels liés à l'utilisation de produits dangereux...)
- **MISSION 2 / Accompagner les élèves dans une démarche de création et de production**
 - ✓ Rechercher ou produire des références artistiques en mesure d'inspirer les élèves, susciter leur curiosité, développer leur sens critique
 - ✓ Valoriser les productions des élèves en diversifiant les situations (auditions, expositions, projets, spectacles...)
 - ✓ Sensibiliser les élèves à l'offre des lieux culturels et à l'importance de les fréquenter pour nourrir leur pratique
 - ✓ Organiser, avec l'appui du pôle action culturelle, d'éventuelles sorties de classes dans des lieux et événements culturels
 - ✓ Collaborer avec les collègues enseignants autour de projets communs, au sein du département et/ou en transdisciplinarité
- **MISSION 3 / Assurer le suivi et l'évaluation des élèves**
 - ✓ Définir des objectifs d'apprentissage et des critères d'évaluation, dans tous les champs d'apprentissage (connaissances, compétences et comportements)
 - ✓ Mettre en place des procédures d'auto évaluation grâce à des indicateurs de progression techniques et artistiques fixés avec les élèves
 - ✓ Dresser de chaque séance un bilan auprès du ou des élèves et lui ou leur donner des consignes pour le cours suivant
 - ✓ Informer les élèves sur les parcours existants, les carrières possibles dans le domaine artistique, les conseiller
 - ✓ Collaborer avec l'ensemble des équipes support de la Cité des arts, et notamment l'équipe scolarité, en renseignant régulièrement les présences/absences des élèves et en fournissant les éléments nécessaires à la mise à jour régulière des listes d'élèves / effectifs des cours
 - ✓ Renseigner régulièrement les documents d'évaluation (livret de l'élève, bulletins)
- **MISSION 4 / Organiser et planifier son activité**
 - ✓ Proposer son planning et l'adapter si besoin aux éventuelles contraintes de l'établissement
 - ✓ Préparer les restitutions publiques et aboutissements de projets (dans ou hors les murs, en solo ou en partenariat), en transmettant suffisamment en amont les éléments nécessaires aux équipes régie et action culturelle pour en vérifier la faisabilité
 - ✓ Contribuer au contenu des supports de communication
 - ✓ Contribuer aux réunions pédagogiques et commissions thématiques organisées au sein de la structure

- ✓ Contribuer aux réseaux des établissements d'enseignement artistique du territoire (Agglomération, Département, Arc Alpin)
- ✓ Informer les élèves et leurs familles sur les événements prévus, les impliquer
- **MISSION 5 / Contribuer à la diversification des publics et au rayonnement de l'établissement, dans ou hors les murs**
 - ✓ Initier, conduire ou participer à des projets hors les murs
 - ✓ Contribuer à la saison culturelle de la Cité des arts (portage de projets ou d'expositions)
 - ✓ Assurer, en fonction des besoins du service et des compétences de l'agent, des interventions en milieu scolaire s'inscrivant dans le dispositif Kezaco, des interventions auprès de publics spécifiques, l'encadrement ou l'accompagnement de pratiques artistiques en amateur
- **MISSION 6 / Poursuivre le développement de sa propre pratique artistique et pédagogique**
 - ✓ Continuer à se former
 - ✓ Actualiser régulièrement ses pratiques pédagogiques, sa connaissance des champs artistiques et des réseaux de diffusion
 - ✓ Prendre en compte les outils numériques
 - ✓ S'investir et s'exprimer en tant qu'artiste, créateur, théoricien de l'art, formateur, membre de jury
 - ✓ Cultiver son réseau professionnel
- **MISSION 7 / Missions spécifiques PTEA**
 - ✓ S'appuyer sur la recherche pour développer son activité artistique et pédagogique
 - ✓ Etre force de proposition pour la mise en œuvre du Projet d'établissement dans sa dimension pédagogique, artistique et territoriale
 - ✓ Tenir un rôle prépondérant en matière d'innovation pédagogique et d'impulsion de projets
 - ✓ Assurer une veille active sur le fonctionnement et les modalités d'accès aux établissements d'enseignement artistique supérieurs en France et à l'étranger
 - ✓ Assurer un rôle-conseil en matière d'orientation professionnelle des élèves
 - ✓ Contribuer à l'élaboration et au suivi des maquettes pédagogiques du 3^{ème} cycle menant au diplôme national et du Cycle Préparatoire à l'Enseignement Supérieur (CPES)

Résultats attendus :

MISSION 1

Progression, autonomie et aisance des élèves, capacités d'auto-évaluation

Ouverture sur des esthétiques variées

Capacité des élèves à trouver leur place au sein d'un collectif : écouter, construire ensemble

Respect des élèves pour l'enseignant et la structure, soin du matériel

Absence de pathologie liée à la pratique artistique chez l'élève

MISSION 2

Participation des élèves, chaque année, à une production collective et/ou pluridisciplinaire
Capacité des élèves à s'engager dans une démarche de création

MISSION 3

Bonne information des familles concernant les cursus possibles, l'organisation concrète de l'activité et l'orientation des élèves

Renseignement régulier des documents de scolarité, d'évaluation et de suivi des élèves

MISSION 4

Bonne anticipation et fluidité dans le déroulement des activités d'enseignement et des projets

Participation aux différentes instances de réflexion pédagogique et plénières

MISSION 5

Réalisation effective d'au moins un des trois volets de la mission sur l'année

MISSION 6

Participation à au moins une formation par an

MISSION 7

Force de proposition

Coopérations attendues :

Équipe de direction

Coordonnateurs de département

Autres enseignants artistiques

Agents du pôle action culturelle et communication

Agents du pôle ressources et moyens

Enseignants Éducation Nationale pour les projets en milieu scolaire

Partenaires divers (artistes, associations, institutions, lieux culturels...)

Les ressources à mobiliser en situation professionnelle, avec la gradation

suivante : Niveau de base + : pratique occasionnelle, simple application
Niveau maîtrise ++ : pratique régulière et maîtrisée
Niveau expert +++

- *Connaissances spécifiques sur la collectivité et le champ d'action du service en termes de contenus :*

	base	maitrise	expert
Fonctionnement de la collectivité, droits et obligations du fonctionnaire		X	
Services Ville, des partenaires extérieurs		X	
Fonctionnement éducation nationale et programme scolaire, ou autres partenaires		X	

Règlement intérieur, règlement des études, décrets de classement des établissements			X
---	--	--	---

- **Connaissances professionnelles générales en termes de contenus :**

	base	maitrise	expert
Capacités psychomotrices des enfants, adultes, seniors		X	
Techniques artistiques – pratique de la discipline			X
Techniques pédagogiques			X
Gestion des groupes		X	
Polyvalence artistique			X
Informatique de base : Word Excel, internet		X	
Techniques d'animation de réunions		X	
Gestion de publics spécifiques (handicap, petite enfance, personnes âgées, détenus...)	X		

- **Les savoir-faire (sous forme de verbes d'action) :**

- Les savoir-faire techniques et méthodologiques, y compris linguistiques :

- Assurer le suivi administratif et pédagogique de la scolarité des élèves
- Réfléchir/ concevoir des supports pédagogiques
- Gérer des groupes parfois importants et hétérogènes
- Manipuler des outils informatiques, numériques, audio-visuels
- Faire preuve de polyvalence artistique
- Gérer la fatigue des élèves
- Planifier son activité

- Les savoir-faire relationnels :

- Travailler en équipe
- Être à l'écoute et s'adapter aux élèves
- Faire preuve de bienveillance
- S'adapter à l'environnement
- Susciter la motivation
- Dialoguer avec les différents acteurs

- **Les titres obligatoires ou souhaités :**

- Certificat d'Aptitude dans la discipline ou équivalent

Les 3 attitudes professionnelles essentielles au poste :

- Bienveillance
- Écoute
- Exigence

Conditions et modalités d'exercice

- Indemnité de suivi et d'orientation des élèves (décret 93-55 du 15 janvier 1993)
- Prime de fin d'année
- Localisation du poste : Cité des arts (potentiellement tous sites) + tous sites hors les murs intra-Chambéry
- Déplacements (fréquence, lieu) : occasionnels
- Permis, habilitations et autres titres obligatoires :
- Conditions particulières relatives à la sécurité et la santé au travail (EPI, port de charges, station debout prolongée, environnement sonore, travail à l'extérieur) :

Exposition à un environnement de travail sonore (équipement en protections auditives adaptées)
- Horaires de travail :

16h d'obligation de service pour un temps complet, dans le respect du statut particulier des Professeurs Territoriaux d'Enseignement Artistique
- Horaires spécifiques : travail le dimanche ou jours fériés (régulier ou exceptionnel), en horaires décalés, astreintes

Travail en horaires décalés, notamment en soirée
Travail le samedi, dimanche et les jours fériés (exceptionnel)
- Port d'uniforme : non
- Port de vêtements de travail : non
- Moyens mis à disposition :
 - Logement de fonction : non
 - Véhicule de service : accès à un véhicule Ville sur réservation sous réserve de disponibilité
 - Téléphone portable : non
 - Autres, précisez (badge d'accès, ordinateur portable) :

La fiche de poste est un document de référence qui est susceptible d'évoluer au regard de la priorisation des missions et des avancées technologiques, elle peut être revisitée afin de l'adapter aux besoins identifiés.

Elle est un élément d'appui de l'entretien annuel d'évaluation.